



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100541

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/09/2024 8H52 C:000032 I:38621
V/REF : 959448
V/Email reçu le Mercredi 11/09/2024 a 8H52

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 9843
IMMEUBLE : GOUBATIERE
RUE DE LA GOUBATIERE
01340 JAYAT

Feillens, le 17 Octobre 2024

Référence Marché: M_230717001-1
LOCALISATION : 8 RUE DE LA GOUBATIERE - JAYAT - MME MALLATRAIT 0627841550 - ETG 1
MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE
MURS INNONDES ET ENTEND COULER DE L'EAU
PL00001
PL00004
Donneur d'ordre : Mme C LABALME

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 11 SEPTEMBRE 2024 A 14H15
RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT DE MME MALLATRAIT
FUITE PROVENANT DE L'APPART 3025
AVIS DE PASSAGE LAISSÉ

LE 12 SEPTEMBRE 2024 A 15H00
RECHERCHE DE FUITE DANS LA GAINTE TECHNIQUE DU LOGEMENT 3025
MISE EN PRESSION DU RESEAU
MISE DE FLUORESCENCE AFIN DE DETECTER LA FUITE
FUITE AU NIVEAU DE LA BONDE DE DOUCHE
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION

LE 27 SEPTEMBRE 2024 A 08H45
REPLACEMENT DU JOINT DE LA BONDE DE DOUCHE
REPRISE DE L'ETANCHEITE
PREVOIR LE REPLACEMENT DU RECEVEUR

OBSERVATIONS : DEVIS SUIT

GI LGESTION Email envoyé le 24/09/24 a 14H28 Mme C LABALME
GI LGESTION Email envoyé le 24/09/24 a 14H26 M. B. SCHMELZER
GI LGESTION Email envoyé le 17/09/24 a 08H21 Mme C LABALME

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

SUITE AU PASSAGE DE NOTRE TECHNICIEN LA FUITE PROVIENT DE LA BONDE DE DOUCHE. SOUHAITEZ-VOUS UN DEVIS OU POUVONS-NOUS LA REMPLACER SUR CE MEME BT ? (PL00030) DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,01	46,01
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	40,90	40,90
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	2	40,90	40,90
1,00	PL00001-Forfait déplacement	4	46,01	46,01
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Dose(s) de FLUORESCINE	2	11,49	11,49
1,00	CARTOUCHE SILICONE POLYMAX	4	25,58	25,58
TOTAL H.T.				210,89
T.V.A. a 10,00%				21,08
TOTAL T.T.C.En EURO				231,97

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100541

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 959448 du 11/09/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME MALLATRAIT Chantal

8 Rue de la Goubatière

01340 JAYAT

Référence de la Demande

N°: 775 195 du 10/09/2024

THCPLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

Téléphone : 06.27.84.15.50

09843-00002-00003-00015 H / Type 2 / 01

Etage : 01

Date entrée: 11/08/2022

Délai

Date limite exécution : 26/09/2024

Observations

**TRES TRES URGENT MAMI DE 80 ANS FUITE DS LE LGT
PLUSIEURS MURS INNONDES ET ENTEND COULER DE L EAU**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de deplacement	1,00	46,02	46,02	4,60	50,62
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire)	2,00	40,90	81,80	8,18	89,98
Total H.T.					127,82
Total TVA					12,78
Total TTC					140,60

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 11/09/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **8 Rue de la Goubatière 01340 JAYAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **11/09/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 959448